VILLE DE
PARIS

INFORMATION
D26SGVP-008621

Exercice du droit de préemption urbain sur les lots de copropriété n° 196 et n° 198 et 101/10.002es des parties communes, situés 92 rue d'Alesia, à Paris 14e, en vue de réaliser un local d'activité commerciale ou artisanale.

Vu les articles L 210-1, L. 210-2, L. 211-1 et suivants et L. 213-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° DU 2006-127 des 16 et 17 octobre 2006 instaurant le droit de préemption urbain sur les zones U du plan local d'urbanisme et sur les périmètres des plans de sauvegarde et de mise en valeur du Marais (3e et 4e arrondissements) et du 7e arrondissement ;

Vu la délibération du Conseil de Paris du 3 juillet 2020 délégant à la Maire de Paris la compétence pour l'exercice des droits de préemption définis par le code de l'urbanisme ;

Vu la délibération du Conseil de Paris des 13, 14, 15 et 16 décembre 2022 approuvant le nouveau plan parisien pour le commerce et programme d'action en faveur de la diversité et de l'animation de l'offre commerciale et artisanale ;

Vu la déclaration d'intention d'aliéner n° 0751142600173 reçue en Mairie de Paris le 07 juillet 2026, portant sur les lots de copropriété n° 196 et n° 198 et 101/10.002es des parties communes, situés 92 rue d'Alesia à Paris 14e sur la parcelle cadastrée CI n° 32, au prix de 430 000,00 euros auquel s'ajoute une commission de 20 000 € TTC à la charge de l'acquéreur, en valeur « libre » ;

Vu l'avis du Service local du Domaine de Paris du 3 septembre 2026 ;

A, par décision du 7 septembre 2026, exercé le droit de préemption urbain, au prix déclaré dans la DIA de 430 000,00 euros auquel s'ajoute une commission de 20 000 € TTC à la charge de l'acquéreur, en valeur « libre » sur

les lots de copropriété n° 196 et n° 198 et 101/10.002es des parties communes
situés 92 rue d'Alesia à Paris 14e

en vue de réaliser un local d'activité commerciale ou artisanale.

Pour le Maire de Paris et par délégation,
La Secrétaire Générale de la Ville de Paris

Marie DAUDE

Date de mise en ligne : le 9 septembre 2026